



Déclaration d'ouverture de chantier

Ce document est émis par le ministère en charge de l'urbanisme.

(i) Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez déposer votre demande par voie dématérialisée selon les modalités définies par la commune compétente pour la recevoir.

Ce formulaire peut se rempiir faci	iement sur ordina	iteur avec un lecteur pui.	
Vous devez utiliser ce formulaire pou	ur:	Cadre réservé à la mairie du lieu du projet	
déclarer que vous avez commencé les travaux ou aménagements autorisés.		La présente déclaration a été reçue à la mairie	
		Cachet de la mairie et signature du receveu	
Désignation du permis	Désignation du permis		
Permis de construire	N°		
Permis d'aménager	N°		
Identité du déclarant			
① Le déclarant est le titulaire de l'a	utorisation.		
2.1 Vous êtes un particulier	☐ Madame	Monsieur Monsieur	
Nom		Prénom	
	Owner the con-		
2.2 Vous êtes une personne mo	Vous êtes une personne morale		
Dénomination		Raison sociale	
N° SIRET		Type de société (SA, SCI)	
Représentant de la personne moral	Représentant de la personne morale : Madame Monsieur		
Nom		Prénom	

3	Coordonnées du demandeur			
		onnées du titulaire de l'autorisation. Vous pouvez également nent des coordonnées du (ou des) co-titulaire(s) de l'autorisation.		
	Adresse : Numéro : Voie :			
	Lieu-dit:			
	Localité :			
	Code postal : BP : Cedex :			
	Si le demandeur habite à l'étranger :			
	Pays :	Division territoriale :		
	Adresse électronique :			
		@		
		muniquée les réponses de l'administration et notamment procédé électronique équivalent les documents habituellement ption.		
4	Ouverture de chantier			
	Je déclare le chantier ouvert depuis le :			
	Pour la totalité des travaux	Pour une tranche des travaux		
		Veuillez préciser quels sont les aménagements		
		ou constructions commencés :		
	Surface créée (en m²) :			
	Nombre de logements commencés : dont Répartition du nombre de logements commencés p			
	Logement Locatif Social :	Accession Aidée (hors prêt à taux zéro) :		
	Prêt à taux zéro :	Autres financements :		
	Je certifie exactes les informations ci-dessus	Signature du (ou des) déclarant(s)		
	À			
	Fait le/			
A	Dans le cadre d'une saisine par voie pa	pier		
	Votre déclaration établie en trois exemplaires de	evra être déposée à la mairie du lieu du projet.		
	Outre qu'il comporte des risques liés à un accider non déclaré est passible des sanctions prévues par de l'ouverture du chantier, le bénéficiaire doit être en	nt ou une malfaçon toujours possible, le recours à un travailleur les articles L. 362-3 et R. 362-3 du code du travail. Au moment possession de la preuve qu'il a souscrit une assurance dommage s, sauf s'il construit pour lui-même ou sa proche famille.		
	Dans le délai de 90 jours à compter du moment où à réaliser, le propriétaire doit adresser une déclarat etc.) au centre des impôts ou au centre des impôts s'appliquent notamment lorsque le permis ou la déc	les locaux sont utilisables, même s'il reste encore des travaux ion par local (maison individuelle, appartement, local commercial fonciers (consulter ces services). Ces obligations déclaratives claration préalable ont pour objet la création de surfaces aces existantes. Le défaut de déclaration entraîne la perte		

des impôts).

des exonérations temporaires de taxe foncière de 2, 10, 15 ou 20 ans (dispositions de l'article 1406 du code général

Traitements des données à caractère personnel

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données et de la loi

n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.

1 Traitement des données à des fins d'instruction de la demande d'autorisation

Le responsable de traitement est la commune de dépôt de votre dossier. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Pour toute information, question ou exercice de vos droits portant sur la collecte et le traitement de vos données à des fins d'instruction, veuillez prendre contact avec la mairie du lieu de dépôt de votre dossier.

2 Traitements à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques

Vos données à caractère personnel sont traitées automatiquement par le Service des données et études statistiques (SDES), service statistique ministériel de l'énergie, du logement, du transport et de l'environnement rattaché au Ministère de la transition écologique, à des fins de mise en œuvre et de suivi des politiques publiques basées sur la construction neuve et de statistiques sur le fondement des articles R. 423-75 à R. 423-79 du code de l'urbanisme.

Pour toute information complémentaire, vous devez vous reporter à l'arrêté du 16 mars 2021 relatif au traitement automatisé des données d'urbanisme énumérées à l'article R. 423-76 du code de l'urbanisme dénommé « SITADEL » au ministère de la transition écologique, présent sur le site Légifrance à l'adresse suivante* 🖸.

Vous pouvez exercer vos droits auprès du délégué à la protection des données (DPD) du MTE et du MCTRCT :

à l'adresse suivante :

rgpd.bacs.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr ou dpd.daj.sg@developpement-durable.gouv.fr

ou par courrier (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) à l'adresse suivante :

Ministère de la transition écologique

Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

À l'attention du Délégué à la protection des données SG/DAJ/AJAG1-2 92055 La Défense cedex

Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez faire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL), par courrier :

À l'attention du délégué à la protection des données 3 Place de Fontenoy TSA 80715 75334 Paris Cedex 07

https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043279929